




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2015-234**

Séance publique du

8 juin 2015

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20150608- lmc166695-DE-1-1
Date de signature : 11/06/2015
Date de réception : jeudi 11 juin 2015
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR MONUMENTS HISTORIQUES - DEMANDE DE
SUBVENTIONS**

Le 8 juin 2015 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 02/06/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Liliane PIERRON, Madame Christine BERNARD à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Patricia BORRICAND à Madame Danièle BRUNET, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET à Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Michele EINAUDI à Monsieur Edouard BALDO, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN.

Secrétaire : S.Dijon

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



Direction Générale des Services
 Direction Des Musées & Du Patrimoine
 Culturel

RAPPORT POUR
 LE CONSEIL MUNICIPAL
 DU 8 JUIN 2015

Nomenclature : 7.5
 Subventions

RAPPORTEUR : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE
CO-RAPPORTEUR(S) : M. GALLESE Alexandre

Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR MONUMENTS HISTORIQUES - DEMANDE DE SUBVENTIONS - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Chaque année au budget de la Ville est ouvert un crédit destiné à couvrir des travaux d'entretien ou d'urgence sur des édifices protégés au titre des monuments historiques (classés ou inscrits) dont elle est propriétaire. Ces travaux sont subventionnés par l'État (Direction Régionale des Affaires Culturelles) à raison de 50 % maximum du montant hors taxe.

La Ville est maître d'ouvrage des opérations qui sont proposées. Elles sont étudiées en étroite collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France et la DRAC.

La dépense correspondant à ces travaux, estimée à 146 833,95 € HT (176 200,74 € TTC), sera imputée au budget 2015 de la Ville. Sur cette dépense, la Ville peut escompter une subvention de l'État qui représentera 50% du montant HT soit environ 73 416,98 €.

En conséquence, je vous demande, mes Cher Collègue, de bien vouloir :

- **ADOPTER** le programme 2015 de travaux d'entretien des édifices protégés au titre des monuments historiques (classés ou inscrits) dont la Ville est propriétaire pour un montant de 146 833,95 € HT (176 200,74 € TTC) ;
- **DIRE** que la somme 131 675€ HT (158 010€ TTC) sera imputée au budget de la ville chapitre 324-2135-903(153) et la somme de 15 158,95€ HT (18 190,74TTC) sera imputée au budget de la ville chapitre 324-2135-903(176) et qui présente les disponibilités suffisantes.
- **SOLLICITER** de l'État (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et des partenaires habituels (Conseil Général et divers) des subventions au plus fort taux pour la réalisation de ces travaux ;
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal d'Aix Municipale à faire recette des subventions.

DL.2015-234 - TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR MONUMENTS HISTORIQUES - DEMANDE DE SUBVENTIONS -

Présents et représentés	: 54
Présents	: 46
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 11/06/2015
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

PROGRAMME DE TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR MONUMENTS HISTORIQUES

ANNEE 2015

BATIMENT	NATURE DES TRAVAUX	ESTIMATION HT	ESTIMATION TTC
Halle aux Grains	- REFECTION DE LA PIERRE D'ANGLE A L'ENTREE DE LA BIBLIOTHEQUE	547,22	656,66
	- REFECTION DE LA PIERRE DE COURONNEMENT A L'ANGLE NORD-OUEST	1 314,73	1 577,68
Eglise St Esprit	- RESTAURATION DE VITRAUX (Baie N°9)	13 297,00	15 956,40
Chapelle de la Consolation	- RESTAURATION DE LA FAÇADE	131 675,00	158 010,00
		146 833,95	176 200,74